



pension alimentaire revalorisation

Par **San8309**, le **09/07/2020** à **11:26**

Actuellement à l'ASS depuis plus d'1 an (500€/mois), je me demandais si je pouvais pas demander une augmentation du montant de la pension alimentaire de mon fils.

Mon avocate voulait que je demande 1000€ de pension mais ne voulant pas que notre fils devienne une monnaie d'échange j'ai demandé la moitié. Cette dernière de 500€ mensuels a été fixée il y a 5 ans (mon fils avait alors 6 ans), avec refus du père de partager l'exercice conjoint du droit parentale et un droit de visite et d'hébergement libre. Or je me retrouve dans une certaine difficulté financière et le papa ne prend que très rarement notre fils (à peine 2 fois par an et sur de courtes périodes, voir pas du tout). Il possède sa propre agence immobilière à Paris et privilégie ses vacances et week-ends avec la femme avec qui il m'a trompé quand j'étais enceinte....

J'ai tout fait pour que le lien persiste dans l'intérêt de notre fils: l'année dernière j'ai même emmené mon fils voir son père qui lui manquait et qui est à plus de 800 kms de mon domicile, sinon il ne l'aurait pas vu de l'année. Cette année et d'autres auparavant, par manque de moyens, il n'y a aucune activité de prévue, ni de vacances. Son père possède une maison dans le Sud Ouest mais jamais il ne passe ses vacances avec son fils là-bas.

Je suis fatiguée de cette situation et peinée. Je n'ai aucun entourage familiale, ni d'aide ou de relais pour élever notre fils. Je fais fesse à tout toute seule et tout le temps.

Quel conseils pourriez-vous me donner?